

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Nouvelle VENTE PUBLICITAIRE

Au Soldeur

33, Rue Pierre-Motte, 33

NOUVEAUX ARTICLES NOUVEAUX PRIX

Cadeaux et Jouets de Noël aux 1.200 premiers clients

**TOUX REBELLES**  
Rhumes - Catarrhes,  
Bronchites - Inflammations  
guéries par l'action  
cette en combinaison de  
**SIROP BERTON**  
Favorable sédatif  
Le flacon 1,50 et des  
**Capules BERTON**  
N°s Balsamiques  
La boîte: 0,50

Pharmacie du Progrès  
103, Grand-Rue, 103  
ROUBAIX

ABONNEMENTS.....	Nord et Haut-Rhône.....	3 mois, 22,00 ;	6 mois, 40,00 ;	1 an, 75,00
	Autres départements.....	» 25,00 ;	» 48,00 ;	» 90,00
	Belgique.....	» 35,00 ;	» 70,00 ;	» 140,00
	Union Postale: Tarif.....	» 50,00 ;	» 100,00 ;	» 200,00
	Tarif B.....	» 50,00 ;	» 100,00 ;	» 200,00

ANNONCES..... REDACTION.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 19.06. Inter. 6.
	TOURCOING.....	33, rue Caron. Tél. 37.
	LILLE.....	5, rue Faidherbe. Tél. 67.07.
	PARIS.....	13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49. CHEQUES POSTAUX: 87 LILLE

A LA GLOIRE DE NOS INDUSTRIES

## Le cent-cinquantième anniversaire des Établissements industriels Lorthois de Tourcoing

### UN HOMMAGE UNANIME DES POUVOIRS PUBLICS ET DES PERSONNALITÉS OFFICIELLES

La journée d'hier a marqué une belle date dans les annales de notre industrie régionale. Les Maisons Lorthois frères et Lorthois-Leurent et fils fêtaient le 150<sup>e</sup> anniversaire de leur fondation. Mais à travers ces deux grandes Maisons, c'était toute l'industrie de nos deux cités laborieuses qui se trouvait être à l'honneur. Car, n'est-il pas vrai, ce sont les mêmes vertus profondes et le travail à la primauté qui sont à la base de la prodigieuse extension de nos deux centres industriels universellement connus.

Les qualités, propres à la rare septentrionale, ont fait la force des établissements Lorthois comme celle de nos grands capitaines d'industrie et de leurs entreprises; force telle qu'elle a défilé des siècles, franchi victorieusement les plus dangereux obstacles et qu'au lendemain de la guerre elle a permis à ces mêmes industries de recréer de leurs cendres, plus ardentes que jamais.

La messe d'actions de grâces, qui a été célébrée à l'église Saint-Christophe, a été présidée par M. Robert Lorthois, M<sup>me</sup> Jules Lorthois-Françonnais et M. Louis Lorthois entourés des membres de leur famille.

Après la messe, un banquet a été donné au Cercle Saint-Joseph, où M. Langeron, préfet du Nord, M. Eugène Motte, ancien député-maire de Roubaix, M. Eugène Mathon, président du Syndicat des fabricants de tissus de Tourcoing, M. Paul Mulliez, Louis Watine, Domez, H. Masquillier, M<sup>me</sup> Reboux, directrice du Journal de Roubaix, etc., ont pris part.

de commémorer le cent-cinquantième anniversaire de la naissance de son père, M. Louis Lorthois, en dédicant un hommage, une pièce de médaille frappée Lorthois, précieux souvenir du XVIII<sup>e</sup> siècle.

M. Voreux-Cau, président de l'Union des négociants en laine de Roubaix-Tourcoing, félicita en leur nom les chefs des deux firmes parentes.

M. Robert Lorthois fils apporta l'hommage de la jeune génération à l'ancienne, et dans une sorte de profession de foi qui ne manquait pas de grandeur, renouva solennellement les vœux et les ambitions de sa génération, impatient de se hausser à la mesure de ceux qui firent la grandeur de la maison.

Madame Reboux magnifia le rôle des femmes dans la prospérité d'une maison et d'un pays.

M<sup>me</sup> Reboux, directrice du « Journal de Roubaix », prend la parole pour qu'un voix de femme s'élève en faveur des femmes admirables qui sont à l'origine de l'industrie tourcoingnoise et qui, en restant des épouses et des mères incomparables, furent de véritables abelles dans la ruche du travail.

#### LA MESSE D' ACTIONS DE GRACES

Devant un grand concours de monde appartenant à toutes les organisations officielles ou



M. ROBERT LORTHOIS, M<sup>me</sup> JULES LORTHOIS-FRANÇONNAIS ET M. LOUIS LORTHOIS ENTOURÉS DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE.

industrielles de la région, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe, une messe d'actions de grâces était célébrée par M. le chanoine Cousin.

Ces mesures momentanées à envisager sont dictées par l'intérêt général et doivent assurer le retour à une situation normale de cette équipe sur trois dans la laine et d'une sur deux dans le textile.

Les représentants des deux Maisons Lorthois frères et Lorthois-Leurent avaient pris place de chaque côté du chœur où l'on remarquait la présence de Mgr Régent, aumônier militaire; M. les chanoines Pillie, directeur de l'Institut Technique de Roubaix; Piettre, directeur de l'Ecole Industrielle et Commerciale de Tourcoing; Monquet, Malacrin, etc.

#### LE BANQUET

Un banquet de trois cents couverts réunissait, dans la grande salle du Cercle Saint-Joseph, les invités des deux familles.

Autour de M. Langeron, préfet du Nord, qui présidait, avaient pris place M<sup>me</sup> Jules Lorthois-Françonnais; M<sup>me</sup> François Lorthois; M<sup>me</sup> Louis Watine-Lorthois; M. Louis Lorthois-Herbaux, Robert Lorthois René Lorthois-Lanoy; de la Comblainville, conseiller du commerce extérieur; Oge, représentant le ministre du Commerce; Georges Motte, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; Joire, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing; Eugène Motte, ancien député-maire de Roubaix; Eugène Mathon, président du Syndicat des fabricants de tissus; Toulemonde, président du Tribunal de Commerce de Roubaix; Paul Mulliez, Louis Watine, Domez, H. Masquillier; M<sup>me</sup> Reboux, directrice du Journal de Roubaix, etc.

M. Louis Lorthois demande la réduction du travail de nuit dans l'industrie textile.

M. Louis Lorthois, chef actuel des Établissements Lorthois frères prit la parole à l'heure des toasts pour remercier tout d'abord les per-

sonnalités présentes et ensuite évoquer la longue lignée d'industriels qui a permis à la maison d'atteindre son 150<sup>e</sup> anniversaire.

Après avoir rendu aux premiers fondateurs, dont nous avons récemment exposé la généalogie dans nos colonnes, un devoir de filial et affectueux hommage, M. Louis Lorthois insiste plus particulièrement sur les rôles respectifs de MM. Floris Lorthois-Motte et Jules Lorthois-Leurent, fondateurs des deux maisons jumelles. Le chef des Établissements Lorthois frères, en termes émus, retrança les grandes lignes de conduite dont aucun représentant du nom n'a voulu s'écarter: amour du travail, amour de la vie dans ce qu'elle a de plus simple et de plus noble; la vie de famille. Le grand industriel en vint ensuite à examiner la crise mondiale actuelle qui se traduit dans le textile par une production trop excessive et dont les causes remontent à l'absence de débouchés, au protectionnisme, au chômage intensifié à l'étranger, à la fermeture de certains marchés extérieurs, etc., ce qui explique que peut-être trop de fabricants travaillent pour le stock et que sans doute pour un temps aux limites imprécises, le commerce textile devra se contenter du marché intérieur.

En regard de cette situation, un devoir s'impose: régulariser cette production et le moyen le plus efficace est même temps que le plus

Le rôle de la femme au foyer est incomparable, dit M<sup>me</sup> Reboux. Elle est à la fois le ministre de l'Intérieur et des Finances, et Dieu sait les prodiges accomplis en silence pour l'équilibre du budget familial.

L'homme ne donne le maximum de son effort que s'il est heureux. Le bonheur qui déçoit les forces, il le trouve au foyer, la femme en est la dispensatrice.

Si les parlementaires se trouvaient ici réunis, ajoute encore M<sup>me</sup> Reboux, je n'hésiterais pas à leur dire: votez pour la suppression du travail de nuit, afin que soient rendus la vie normale à la famille, le bonheur à la femme.

Puis elle exalte l'œuvre admirable de M<sup>me</sup> Jules Lorthois qui synthétise si bien les qualités de cœur et d'énergie de la femme du Nord et qui, en fondant des crèches et des pouponnières, a donné aux enfants sans mère les soins de l'hygiène et de la tendresse.

Quelle en soit hautement félicitée.

M<sup>me</sup> Reboux montre ensuite avec esprit que les hommes du Nord pendant la guerre, se sont davantage affirmés, alors qu'ils avaient entrepris en France libre, bien que d'importants de tous leurs moyens, des affaires nouvelles, grâce à leur seule énergie. Et d'ailleurs maintenant on compte avec les Industriels du Nord au Parlement, n'ont-ils pas porté la renommée de leurs industries et de leur pays aux quatre coins du monde?

Et dans une émouvante péroraison, M<sup>me</sup> Reboux salue, dans les industriels du Nord, des concitoyens qui ont bien mérité du pays.

M. Eugène Motte se plaît à signaler que si le travail de nuit réservé aux hommes doit être réduit, il faut en porter la proposition sur le plan international, afin que nous ne fassions pas les frais d'une première mesure où nous ne serions peut-être pas suivis.

M. Henri Besème-Leblanc, fondé de pouvoirs de la maison, adresse à ses chefs, ses témoignages de fidélité et de respect.

M. Langeron, préfet du Nord, termine la série des toasts en saluant la force, que l'amour de la vie et du métier et la volonté de créer la vie, mettent au service des chefs d'industrie de la région.

Ces familles nombreuses, fidèles au métier font preuve de la plus farouche énergie aux moments difficiles.

M. le Préfet du Nord, à son tour exalte l'énergie des femmes qui, à l'occasion, suppléent l'absent, ou se dévouent comme M<sup>me</sup> Jules Lorthois-Françonnais à des œuvres de protection de l'enfance. En termes très justes, M. Langeron rappelle l'amour de l'ouvrier pour son métier qui égale celui de l'artisan pour sa tâche et qui toujours, le retient au pays natal.

M. le Préfet du Nord termine sur une note de juste optimisme: les efforts et les résultats du passé garantissent largement la situation de l'avenir.

Après-midi, à 14 h. 45 et en soirée à 20 h. 15 des matinées et soirées de musique et cinéma avaient été offertes au personnel des deux maisons.

## Le « Père Noël » recommande les jouets français



La procession des Pères Noëls faisant, dans les rues de Paris, de la propagande en faveur des jouets français.

## L'audition contradictoire de MM. Péret et Moret à la Commission d'enquête

Paris, 20 décembre. — L'audition contradictoire de M. Péret et de M. Moret, qui a eu lieu ce matin à la Commission parlementaire d'enquête, n'a fait que confirmer d'une façon générale, leurs premières déclarations.

Le double interrogatoire a porté d'abord sur les circonstances dans lesquelles avait été rédigé, le 23 juin 1926, au matin, le rapport de M. Moret qui précéda la signature de l'arrêté autorisant la cotation de la Snia Viscosca.

M. Raoul Péret n'a pas varié dans ses déclarations. Il a répété qu'il avait prié le directeur du mouvement général des fonds de lui fournir un rapport favorable en tenant compte à la fois des renseignements reçus des ministères des Affaires étrangères et du Commerce et de la lettre qu'avait apportée, le matin, M. Gaston Vidal et mentionnant les apaisements réclamés par le ministère des Finances.

M. Moret est resté, lui aussi, sur ses positions. Il a rappelé qu'il avait toujours combattu l'opinion d'introduire sur le marché français toutes valeurs étrangères, en regard à la crise du franc.

Il a affirmé de nouveau qu'il avait reçu du ministre l'ordre de lui établir un rapport permettant de signer l'autorisation.

L'ancien directeur du mouvement des fonds a signalé que, dans ce rapport, il avait seulement fait valoir les arguments pour et contre l'introduction de la valeur italienne et qu'il avait, en outre, changé la formule de conclusion, laissant le ministre prendre la responsabilité de la signature de l'arrêté. M. Moret a fait remarquer que c'était la première et seule fois qu'il avait eu recours à cette formule.

M. Raoul Péret a, de son côté, précisé que, comme ministre des Finances, il n'avait donné aucune autorisation de cotation autre que celle de la Snia Viscosca.

La Commission a, en outre, interrogé M. Raoul Péret et M. Moret sur les circonstances dans lesquelles était parvenue au ministère des Finances la lettre de M. Oustric, le 23 juin au matin. M. Raoul Péret a cru se rappeler que cette lettre fut remise par M. Gaston Vidal à quelqu'un de son Cabinet.

Quant à la visite que M. René Besnard avait faite au ministère des Finances après le 21 mai, c'est-à-dire au cours du congé de l'ambassadeur à Rome, M. Raoul Péret s'est rappelé avoir reçu ce dernier en son bureau en compagnie de M. Gaston Vidal. Il a même précisé l'emplacement de ses visiteurs.

La Commission a décidé d'entendre contradictoirement ce sujet M. Raoul Péret et M. René Besnard qui n'a pas gardé un souvenir aussi net de cette entrevue à laquelle, selon lui, M. Gaston Vidal n'assistait pas.

M. Raoul Péret a protesté plusieurs fois contre les suspensions dont il avait été l'objet. Il a fait remarquer qu'il avait pu montrer trop de hâte à régler l'affaire de l'introduction de la valeur italienne, qu'il avait pu faire une erreur, mais il a affirmé sur l'honneur qu'à aucun moment il ne s'était prêté à une opération qui pouvait lui être reprochée.

On prévoit encore les auditions de MM. Bonnefon-Craponne, Gaston Vidal, Jacques Duboin et Oustric sur l'affaire de la Snia Viscosca. La Commission compte avoir épuisé ces auditions vers le 27 décembre.

Elle reprendra ensuite ses travaux le 5 janvier et entreprendra l'examen de divers autres dossiers de la banque Oustric.

## Une déposition imprévue de M. Robenne d'Azcona

En fin de séance, M. Robenne d'Azcona est venu faire à la Commission une déposition spontanée. Il a déclaré, en proie à une vive émotion, que contrairement à sa version d'hier, il avait seulement remis 20.000 francs à M. Gaston Vidal et gardé le reste de la somme pour lui. En terminant, M. Robenne a ajouté « que ce procédé était d'un usage courant en matière de distribution de publicité » et il a achevé cette déposition par cette citation d'Ovide: « Tant que tu seras riche, tu compteras de nombreux amis. Lorsque les temps seront assombri, tu le trouveras seul. »

Une mise au point à propos de M. Robenne

M. Albert Arrault, directeur-proprétaire de la « Dépêche du Centre », nous prie de faire savoir que c'est à tort que M. Robenne a été désigné, par certains journaux, comme directeur de la « Dépêche ». M. Robenne a occupé, à Tours, les fonctions de rédacteur en chef, jusqu'en 1912. Il s'est ensuite fixé à Paris où il a continué d'assurer le service de rédaction de l'éditorial, tout en s'occupant de différentes affaires complètement étrangères au journal.

## Les nouveaux ministres probables

Paris, 20 décembre. — La rentrée des Chambres aura lieu, selon la constitution, le 13 janvier prochain.

D'ici là, M. Steeg devra pourvoir au remplacement du ministre et des sous-secrétaires d'Etat démissionnaires.

La question n'a pas encore été envisagée de façon précise, et elle ne sera officiellement résolue qu'au cours du plus prochain Conseil des ministres, dont la date n'est pas encore fixée.

Cependant, dans les couloirs de la Chambre, on paraissait considérer hier comme probable la nomination de M. Dormann, député de Seine-et-Oise, inséré à la gauche radicale, grand mutilé de guerre, comme ministre des Pensions.

M. de Chappedelaine, membre du même groupe, rapporteur général du budget depuis de longues années, paraît devoir succéder à M. Baréty, comme sous-secrétaire d'Etat aux Finances.

D'après certains, M. Jacques Stern, républicain de gauche, rapporteur du budget de la marine, serait nommé sous-secrétaire d'Etat à la Marine.

M. Georges Leygues reste à l'Intérieur

Nous croyons pouvoir démentir le bruit qui avait couru dans les couloirs de la Chambre, selon lequel un échange de portefeuilles devait avoir lieu entre MM. Georges Leygues, ministre de l'Intérieur, et Albert Sarraut, ministre de la Marine.

M. Henry Chéron quitte l'Union Républicaine

Le vote de l'Union républicaine du Sénat a voté hier un ordre du jour déclarant, on s'en souvient:

« Le groupe, fidèle à son invariable politique et confirmant ses résolutions antérieures, déclare qu'il ne peut soutenir un gouvernement qui accepte de vivre avec un parti dont le programme est également dangereux pour les intérêts de la France à l'extérieur et à l'intérieur. »

Dès qu'il a eu connaissance de cet ordre du jour, M. Henry Chéron a fait parvenir à M. Antony Ratier, président, sa démission de membre du groupe.

## Le monument Mangin, à Paris

Paris, 20 décembre. — La Commission du monument Mangin, réunie sous la présidence du général Gouraud, à l'atelier du sculpteur Maxime Real del Sarte, a accepté, d'accord avec la Commission des Beaux-Arts de la ville de Paris, le projet définitif du monument qui sera élevé place Saint-François-Xavier, au vainqueur de Verdun.

L'aviateur Franco et ses compagnons vont quitter le Portugal

Lisbonne, 20 décembre. — L'aviateur Franco et ses amis, ayant sollicité l'autorisation de partir pour l'étranger, le gouvernement la leur a accordée.

## Le centenaire de Bolivar à Madrid

On voit ici les troupes défilant devant le Roi

A. lendemain des événements irréguliers d'Espagne, la cérémonie officielle du centenaire de la mort de Simon Bolivar, le Washington de l'Amérique du Sud, a eu lieu en présence du souverain. A l'église San Francisco el Grande, fut célébré un service funèbre à la mémoire du libérateur de l'Amérique latine.

## L'engrenage

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 20 DÉCEMBRE (MINUIT.)

La Chambre a fermé ses portes. La Commission d'enquête chargée de tirer au clair l'affaire Oustric a et toutes les autres a continué de siéger. A vrai dire, l'enquête parlementaire en arrive à sa phase la plus intéressante; les acteurs de la tragi-comédie que constitue le scandale Oustric sont maintenant poussés devant la scène. Ils sont confrontés et il leur est désormais difficile d'échapper à leurs responsabilités.

Ainsi donc, voici une Commission parlementaire qui enquête réellement au lieu d'étouffer. Le fait est assez rare pour qu'il soit remarqué. Pour une fois, les enquêteurs ont été judicieusement choisis et ils ont nommé comme président M. Louis Marin qui n'est pas un homme à se laisser imposer des « vérités » officielles. D'autre part, figurent dans la Commission des hommes comme MM. Mandel et Renaudel, qui prennent leur tâche à cœur et se révèlent de redoutables juges d'instruction.

Dans ces conditions, on peut croire que la Commission poursuivra ses travaux sans se laisser détourner de ses devoirs. La confrontation à laquelle elle a procédé aujourd'hui entre M. Raoul Péret et M. Moret, gouverneur de la Banque de France, n'a pas été précisément favorable à l'ancien garde des Sceaux qui a bien demandé à M. Moret, à l'époque directeur du mouvement général des fonds, un rapport de complaisance pour l'introduction sur le marché français d'une valeur étrangère.

Les dépositions de MM. René Bernard et Robenne d'Azcona sont également défaites à bien des égards. Mais il ne s'agit encore que de l'introduction en France des valeurs Snia Viscosca. De nouvelles surprises nous attendent lorsque les enquêteurs s'occuperont des autres aspects de l'affaire Oustric. Au mois de janvier, ils mettront le nez dans d'autres affaires financières et on peut croire qu'ils mettront au service de la vérité le même zèle que celui dont ils sont parvenus, jeter la lumière sur les scandales Oustric. Tout cela ramènera de nouveaux scandales, petits et grands.

On comprend que certains enquêteurs soient inquiets. On assiste à un spectacle curieux: les mêmes enquêteurs qui ont le plus ardemment réclamé la constitution d'une Commission d'enquête, maintenant ceux qui font des pieds et des mains pour entraver les travaux. Ce n'est pas M. Tardieu d'août qui se livre à l'attaque parlementaire contre lui-même, c'est la collusion de la presse et des finances qui n'est pas la privation de la liberté de la presse — un contrat qui n'est délégué que par le Congrès. Ils se résignent donc à l'engrenage broyer

R...

On comprend que certains enquêteurs soient inquiets. On assiste à un spectacle curieux: les mêmes enquêteurs qui ont le plus ardemment réclamé la constitution d'une Commission d'enquête, maintenant ceux qui font des pieds et des mains pour entraver les travaux. Ce n'est pas M. Tardieu d'août qui se livre à l'attaque parlementaire contre lui-même, c'est la collusion de la presse et des finances qui n'est pas la privation de la liberté de la presse — un contrat qui n'est délégué que par le Congrès. Ils se résignent donc à l'engrenage broyer

On comprend que certains enquêteurs soient inquiets. On assiste à un spectacle curieux: les mêmes enquêteurs qui ont le plus ardemment réclamé la constitution d'une Commission d'enquête, maintenant ceux qui font des pieds et des mains pour entraver les travaux. Ce n'est pas M. Tardieu d'août qui se livre à l'attaque parlementaire contre lui-même, c'est la collusion de la presse et des finances qui n'est pas la privation de la liberté de la presse — un contrat qui n'est délégué que par le Congrès. Ils se résignent donc à l'engrenage broyer

On comprend que certains enquêteurs soient inquiets. On assiste à un spectacle curieux: les mêmes enquêteurs qui ont le plus ardemment réclamé la constitution d'une Commission d'enquête, maintenant ceux qui font des pieds et des mains pour entraver les travaux. Ce n'est pas M. Tardieu d'août qui se livre à l'attaque parlementaire contre lui-même, c'est la collusion de la presse et des finances qui n'est pas la privation de la liberté de la presse — un contrat qui n'est délégué que par le Congrès. Ils se résignent donc à l'engrenage broyer

## AU CONSEIL DE L'ORDRE DE LA LÉGIION D'HONNEUR



LE GÉNÉRAL DEBÉNEY

qui a été désigné comme membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en remplacement du général Berdoulat, décédé.

## UN NOUVEAU FEUILLETON DE MAX DU VEUZIT

Fauteur de « MON MARI »

NOUS COMMENCERONS DIMANCHE PROCHAIN 28 DÉCEMBRE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU FEUILLETON

## PETITE COMTESSE

PAR MAX DU VEUZIT

l'un de nos romanciers les plus émouvants, les plus spirituels et les plus aimés du public, l'auteur de « Mon Mari » publié par le « Journal de Roubaix » en 1927; de « La Châtaigneraie », de « La Jeannette », de « L'Automatisme », publiés par notre hebdomadaire illustré « Le Dimanche de Roubaix-Tourcoing », œuvres qui, toutes, ont obtenu un si brillant succès

La reine Marie de Roumanie et la princesse Elisabeth ont été félicitées par titre spécial, rendu à Bucarest.